

EXPERIMENTATION DE CIRCULATION EN CENTRE-VILLE



LE
CRISSY D'APRÈS
CROISSY COMMUNE ET
Participez ! Vos idées... font Croissy !

Croissy expérimente le sens de circulation en centre-ville

Afin de vous informer au mieux de l'**avancée du projet** d'expérimentation de circulation en centre-ville, nous vous proposons de la suivre régulièrement via cette **newsletter spéciale**.

**Une pétition lancée avant l'expérimentation
Démêlons le vrai du faux !**



Des aménagements pour l'expérimentation ont commencé

Des aménagements, en vue de la mise en place de l'expérimentation, ont débuté et se poursuivront



Modalités de l'expérimentation

Le projet de sens unique de circulation en centre-ville se fera et ne

jusqu'au 8 avril, date de début du projet. Les impacts sur la circulation etc. sont réduits tout en permettant de répondre à un cahier des charges précis qui est obligatoire à la bonne gestion de l'expérimentation à venir. (cf. voir rubrique plus bas "planning des aménagements pour l'expérimentation")

VRAI

tiendra pas compte des retours de l'expérimentation.

FAUX : l'expérimentation permet de réaliser un essai sur une période donnée (d'avril à juillet 2024) et de déterminer si le projet est réalisable par la suite - notamment grâce à la co-concertation avec les commerçants et les Croissillons.



Un groupe de travail avec les commerçants

Un groupe de travail, constitué de commerçants et d'élus, s'est réuni pour la première fois le 21 mars. Les échanges ont été constructifs et se sont déroulés dans une ambiance apaisée.

Les deux prochaines réunions auront lieu le 11 et le 25 avril à 20h.

VRAI

[Lien pour consulter le compte-rendu de la 1ère réunion \(21/03\)](#)

[Lien pour consulter le compte-rendu des échanges avec les commerçants \(27/03\) sur les plages horaires des stationnements de livraison](#)

Planning des aménagements pour l'expérimentation

Afin de débiter l'expérimentation comprenant le sens unique de circulation, la nouvelle piste cyclable et l'ajout de places de stationnement, **des aménagements sont en cours de réalisation** et se poursuivront jusqu'au 8 avril. En voici l'agenda :

- **2 avril** : fin des aménagements concernant le stationnement et la piste cyclable. Il n'y aura pas de gêne de circulation.
- **Du 2 au 7 avril** : installation des feux de circulation temporaires. Il n'y aura pas de gêne de circulation.
- **Dans la nuit du 7 au 8 avril, dès minuit** : mise en place de la signalétique temporaire : marquage au sol pour le stationnement et la piste cyclable.

- 8 avril : date de début de l'expérimentation



Etat existant versus exemple de modification de la piste cyclable



[Consultez le mail envoyé par Monsieur le Maire aux commerçants le vendredi 22 mars, en vue des aménagements en centre-ville](#)

Enquête sur les usages

La Ville a missionné l'institut d'étude "**Territoires & Marketing**" pour explorer en profondeur les **habitudes de consommation** des **Croissillons** au cœur du **centre-ville**.

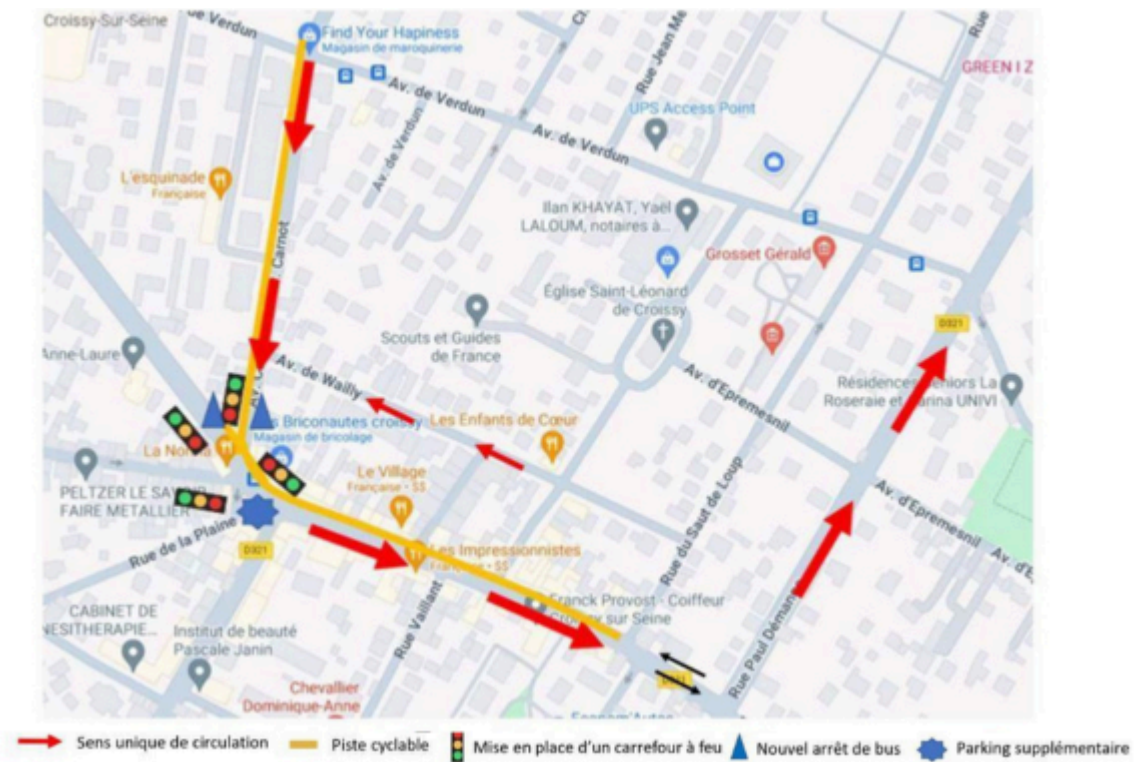
Trois **thématiques** de questions seront présentes dans cette étude qui se déroulera les **3, 5 et 7 avril en centre-ville** :

- **les lieux de provenance des clients**
- **la fréquence de passage**
- **les raisons des visites**

Les équipes seront facilement reconnaissables avec des **gilets bleus floqués "Ville de Croissy-sur-Seine"**, et se situeront dans la zone d'expérimentation **aux abords des commerces**. Les retours de cette **première phase** seront rendus publics pour les **Croissillons et les commerçants**.

Votre participation est **essentielle** pour façonner que cette enquête **reflète le plus fidèlement possible la situation**.

Plan de l'expérimentation



[Voir ou revoir la réunion publique du 13 mars](#)

La plateforme <https://croissydapres.croissy.com/> informera continuellement les Croissillons de l'avancée du projet.



Mairie de Croissy

8 avenue de Verdun, 78290 Croissy

Cet email a été envoyé à l'adresse {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous êtes abonné à la newsletter de la ville de Croissy-sur-Seine

[Se désinscrire](#)

